

Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M11

**Lettre de mission de Sophie Beltran-Bech,
Vice-présidente déléguée à la formation, Orientation, insertion professionnelle et
appui à l'offre de formation**

2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers dispose d'une offre de formation pluridisciplinaire avec santé et attache une grande importance à proposer une offre de formation visible intégrant des pratiques pédagogiques adaptées, et le déploiement de l'apprentissage et de la formation continue. L'université de Poitiers mène une politique attachée à la réussite étudiante afin que les étudiantes et étudiants puissent être acteurs de leurs apprentissages, et bénéficient d'une orientation et d'une insertion davantage éclairées et choisies. Considérant que la réussite étudiante ne peut s'envisager que comme plurielle, l'université de Poitiers renforce l'inclusion des étudiants en améliorant leurs conditions de vie, d'études et de santé ainsi que leur accès à la culture, au sport, à la vie associative et citoyenne qui participent du bien-être étudiant.

Missions

La vice-présidente déléguée à la formation, Orientation, insertion professionnelle et appui à l'offre de formation, a pour mission de coordonner, de valoriser et de promouvoir les actions à déployer dans le cadre du « bac -3, bac +3 ». Dans l'exercice de son mandat, elle tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement. Les différentes actions qu'elle doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour l'orientation et l'insertion professionnelle.* Afin d'assurer une information la plus complète auprès des lycéens, et ainsi leur donner une plus grande chance d'accéder aux études supérieures, elle veille à la mise en place des actions liées au « bac -3, bac+3 », avec l'ensemble des parties prenantes. À cet égard, en étroite collaboration avec le rectorat de l'académie de Poitiers, elle veille à la mise en place de plusieurs opérations (la Matinale, les salons, la journée portes ouvertes, les dispositifs d'immersion, etc.). Elle travaille également avec les composantes accueillant des premiers cycles, et veille ainsi à la mise en place des Cordées de la réussite. Cette liaison « bac -3, bac+3 » est complétée par le fait que la vice-présidente veille à la mise en œuvre des dispositifs déployés dans le cadre du PIA Coda « *A la croisée des parcours* ». Elle développe des actions pour identifier et anticiper le décrochage des publics étudiants les plus fragiles. Elle a également en charge la mission de donner aux étudiants les meilleures chances de réussir leur insertion professionnelle. Cela passe par plusieurs objectifs, dont ceux, de faciliter les expériences de stage, de travailler de concert avec les vice-présidentes et vice-présidents du pôle à la valorisation des compétences des étudiants. Elle est également chargée de veiller à la mise en œuvre et l'animation d'un réseau des correspondants orientation, insertions et entrepreneuriat.

• *Actions sur l'offre de formation.* Elle contribue au développement de licences professionnelles dans des lycées de l'académie, en lien avec le rectorat et les composantes de formation concernées, dans le cadre d'un modèle économique soutenable. Elle appuie la vice-présidente Formation dans ses missions afférentes à la structuration de l'offre de formation et, plus spécifiquement, dans la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation.

Périmètre d'action

La vice-présidente déléguée à la formation, Orientation, insertion professionnelle et appui à l'offre de formation est rattachée au pôle *Formation et Réussite plurielle* de l'équipe présidentielle. Elle rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente Formation.

Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ; participe aux réunions des assesseurs à la pédagogie ; participe au comité de pilotage du PIA CODA ; préside la commission Césure. Elle peut être amenée à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment : les réseaux nationaux de vice-présidents, les commissions académiques du rectorat de l'académie de Poitiers.

Elle est en lien direct avec le pôle Formation et réussite étudiante, et notamment le Service d'accompagnement à la formation, à l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE) et la Direction du Pilotage des Formations. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers

